



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E188749

VALABLE JUSQU'AU 26/11/2022

ÉDITÉ LE 16/08/2021

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2021

Forme juridique : SAS

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 2020B01028

Siret : 885 304 659 00018

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4721167

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 408932320027

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 408932320027

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/07/2021

Raison sociale : CARRIER CHARPENTE

ZA LES CARRIAUX
01110 BRENOD

Téléphone : 04 74 36 04 62

Fax : 04 74 36 05 93

Portable : 06 61 45 13 09

Site Internet : www.carrier-charpente.fr

E-mail : contact@carrier-charpente.fr

Responsabilité légale :
CARRIER DENIS PRÉSIDENT / CARRIER SIMON DIRECTEUR GÉNÉRAL /
DELEFOLLY SIMON DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	27/11/2018
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	27/11/2018

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/02/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/02/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/02/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/02/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES
CS0013 - CHATILLON EN MICHAÏLE
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.